

« J'♥ GENEVE » P E T I T I O N

pour une place du Rhône esthétique, conviviale, accueillante et sûre.

Mesdames et Messieurs les représentant des autorités,

La place du Rhône fait actuellement l'objet d'une installation - conforme à l'image de la ville de Genève - constituée de verdure et de bancs, offrant à ses usagers une occasion de relaxation, de beauté, de sécurité et de paix, qui tranche agréablement avec son état inhospitalier, nu et asphalté qui prédomine toute l'année.

Ayant appris que l'installation actuelle n'était qu'éphémère, les soussignés le regrettent vivement.

Les pétitionnaires demandent aux autorités compétentes de bien vouloir considérer la possibilité de renoncer aux installations temporaires sur la place du Rhône et d'y réaliser un aménagement stable, hospitalier et de qualité de telle sorte qu'elle reflète en tout temps une image de qualité, de sécurité et de beauté, conformément au désir des usagers de toutes catégories qui s'expriment par la présente pétition.

Nom et Prénom	Rue	Ville, pays	Signature
---------------	-----	-------------	-----------

ETUDE NIDEGGER & BLANC

AVOCATS AU BARREAU DE GENEVE - ATTORNEYS AT LAW

R 3.11.06 / 17.20

YVES NIDEGGER
AVOCAT
ANCIEN JUGE

DAMIEN BLANC
AVOCAT
LICENCIE HEC

JULIEN BESSE
CLERC D'AVOCAT

Secrétariat du Conseil municipal
de la Ville de Genève
1211 Genève 3

Genève, le 3 novembre 2006
YN/sm

Concerne : pétition relative à la Place du Rhône

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Au nom et pour le compte du groupement "J'♥ Genève", j'ai le plaisir de vous remettre une pétition munie de 4'821 signatures de riverains et usagers insatisfaits de la Place du Rhône dans son état actuel.

Election de domicile est faite en l'Etude.

Pour mémoire, "J'♥ Genève" avait pris initiative de l'installation "Jardin zen" qui s'est tenue sur la Place du Rhône du 6 au 26 juillet 2006, avec le soutien de la Fédération économique du centre ville, de l'Association des commerçants de la rue du Rhône, du Groupement des intérêts du quai Général-Guisan, ainsi que de l'Association des intérêts de la rue de la Corrairie et l'Association de la vieille ville, recevant à cette occasion le soutien immédiat des 4'821 signataires de sa pétition.

Sans doute avez-vous vous-même eu l'occasion d'apprécier le confort des bancs ombragés et la beauté d'un lieu vert et fleuri procuré par ce "jardin", dont les voisins et usagers de la Place du Rhône ont été unanimes à dire qu'il conférerait à l'endroit une allure beaucoup plus conforme à l'identité de la Ville de Genève que dans son état habituel qui donne à la Place du Rhône l'impression d'être laissée à l'abandon.

./.

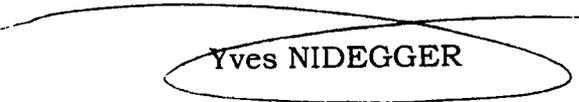
La réaction du public fut tout à fait claire : La Place du Rhône dans son état actuel n'est appréciée ni des genevois, ni des touristes, ni des commerçants de la rue du Rhône, ni des autres usagers.

Les 4'821 pétitionnaires demandent aux autorités municipales de renoncer à sacrifier la Place du Rhône au bénéfice de quelques installations ponctuelles qui n'intéressent qu'une fraction limitée de la population, et de rendre la place à l'ensemble de la population qui, toutes classes d'âges confondues, a dit sa préférence pour un aménagement stable, hospitalier et de qualité, du type de celui offert lors de l'installation "Jardin zen".

Les pétitionnaires souhaitent être entendus par la Commission des pétitions du Conseil municipal, dont ils attendent le soutien en vue d'une transmission de leur requête au plenum, puis au Conseil administratif.

Je me tiens à votre disposition pour l'organisation des auditions auxquelles la Commission voudra procéder.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et de ses annexes, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, en l'expression de ma respectueuse considération.



Yves NIDEGGER

Annexes : - Pétition revêtue de 4'821 signatures
- Reflets de presse "Jardin zen"